

VENTE DE T-SHIRT
68280
conseiller@rivalis.fr

RIVALIS
68280 LOGELHEIM
Port : +33 6 80 61 78 28
Email : thibaultfaivre40@gmail.com

DEVIS N° I-24-02-10 (PROVISOIRE)

Le lundi 26 février 2024

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Tourne-vis	1,00	25,00 €	20,00	25,00 €	
	Rabotage plan travail	1,00	200,00 €	20,00	200,00 €	
	Piscine	1,00	4 000,00 €	20,00	4 000,00 €	
	Avion	1,00	6 225,00 €	20,00	6 225,00 €	
	Revêtement de sol	1,00		20,00		
	Tourne-vis	1,00		20,00		
	Piscine	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00		20,00		
	Surface vitrée	1,00		20,00		
	Structure en aluminium	1,00	1 500,00 €	20,00	1 500,00 €	
	Installation électrique	1,00	800,00 €	20,00	800,00 €	
	Texte libre sans intérêt					
	Blablabla					
	Blablabla					
	Test pour KP					
	Avion	1,00	6 225,00 €	20,00	6 225,00 €	
	Revêtement de sol	1,00		20,00		
	Tourne-vis	1,00		20,00		
	Piscine	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00		20,00		
	Surface vitrée	1,00		20,00		
	Piscine	1,00	4 000,00 €	20,00	4 000,00 €	
	Installation électrique	1,00	800,00 €	20,00	800,00 €	
	Toiture isolante	1,00	1 000,00 €	20,00	1 000,00 €	
	Piscine	1,00	4 000,00 €	20,00	4 000,00 €	
	Avion	1,00	6 225,00 €	20,00	6 225,00 €	

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement)

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Revêtement de sol	1,00		20,00		
	Tourne-vis	1,00		20,00		
	Piscine	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00		20,00		
	Surface vitrée	1,00		20,00		
	Texte libre sans intérêt					
	Blablabla					
	Blablabla					
	Test pour KP					
	Toiture isolante	1,00	1 000,00 €	20,00	1 000,00 €	
	Toiture isolante	1,00	1 000,00 €	20,00	1 000,00 €	
	Piscine	1,00	4 000,00 €	20,00	4 000,00 €	
	Portes coulissantes	1,00	500,00 €	20,00	500,00 €	
	Installation électrique	1,00	800,00 €	20,00	800,00 €	
	Avion	1,00	6 225,00 €	20,00	6 225,00 €	
	Revêtement de sol	1,00		20,00		
	Tourne-vis	1,00		20,00		
	Piscine	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00		20,00		
	Surface vitrée	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00	500,00 €	20,00	500,00 €	
	Structure en aluminium	1,00	1 500,00 €	20,00	1 500,00 €	
	M1	1,00	50,00 €	5,00	50,00 €	
	Portes coulissantes	1,00	500,00 €	20,00	500,00 €	
	Toiture isolante	1,00	1 000,00 €	20,00	1 000,00 €	
	Texte libre sans intérêt					
	Blablabla					
	Blablabla					
	Test pour KP					
	Avion	1,00	6 225,00 €	20,00	6 225,00 €	
	Revêtement de sol	1,00		20,00		
	Tourne-vis	1,00		20,00		
	Piscine	1,00		20,00		

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt legal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement)

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Toiture isolante	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00		20,00		
	Surface vitrée	1,00		20,00		
	M2	1,00	10,00 €	10,00	10,00 €	
	Structure en aluminium	1,00	1 500,00 €	20,00	1 500,00 €	
	Toiture isolante	1,00	1 000,00 €	20,00	1 000,00 €	
	Avion	1,00	6 225,00 €	20,00	6 225,00 €	
	Revêtement de sol	1,00		20,00		
	Tourne-vis	1,00		20,00		
	Piscine	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00		20,00		
	Surface vitrée	1,00		20,00		
	Texte libre sans intérêt					
	Blablabla					
	Blablabla					
	Test pour KP					
	M3	1,00	50,00 €	20,00	50,00 €	
	Structure en aluminium	1,00	1 500,00 €	20,00	1 500,00 €	
	Portes coulissantes	1,00	500,00 €	20,00	500,00 €	
A	R5	1,00	500,00 €	2 000,00	500,00 €	
	AAA					
	BBB					
	Avion	1,00	6 225,00 €	20,00	6 225,00 €	
	Revêtement de sol	1,00		20,00		
	Tourne-vis	1,00		20,00		
	Piscine	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00		20,00		
	Surface vitrée	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00	1 000,00 €	20,00	1 000,00 €	
	Texte libre sans intérêt					
	Blablabla					
	Blablabla					

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls.

Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement)

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévu en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Test pour KP					
	Portes coulissantes	1,00	500,00 €	20,00	500,00 €	
	M3	1,00	50,00 €	20,00	50,00 €	
	Avion	1,00	6 225,00 €	20,00	6 225,00 €	
	Revêtement de sol	1,00		20,00		
	Tourne-vis	1,00		20,00		
	Piscine	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00		20,00		
	Surface vitrée	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00	1 000,00 €	20,00	1 000,00 €	
	Toiture isolante	1,00	1 000,00 €	20,00	1 000,00 €	
	Revêtement de sol	1,00	500,00 €	20,00	500,00 €	
	Piscine	1,00	4 000,00 €	20,00	4 000,00 €	
	R1	1,00	50,00 €	50,00	50,00 €	
	M1	1,00		50,00		
	Avion	1,00	6 225,00 €	20,00	6 225,00 €	
	Revêtement de sol	1,00		20,00		
	Tourne-vis	1,00		20,00		
	Piscine	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00		20,00		
	Surface vitrée	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00	1 000,00 €	20,00	1 000,00 €	
	Structure en aluminium	1,00	1 500,00 €	20,00	1 500,00 €	
	Avion	1,00	6 225,00 €	20,00	6 225,00 €	
	Revêtement de sol	1,00		20,00		
	Tourne-vis	1,00		20,00		
	Piscine	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00		20,00		
	Surface vitrée	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00	500,00 €	20,00	500,00 €	
	Piscine	1,00	4 000,00 €	20,00	4 000,00 €	
	Portes coulissantes	1,00	500,00 €	20,00	500,00 €	
	M3	1,00	50,00 €	20,00	50,00 €	
	Sous Total				110 135,00 €	

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Toute marchandise vendue au 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement)

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Blablabla					
	Blablabla					
	Test pour KP					
	Installation électrique	1,00	800,00 €	20,00	800,00 €	
	Toiture isolante	1,00	1 000,00 €	20,00	1 000,00 €	
	Structure en aluminium	1,00	1 500,00 €	20,00	1 500,00 €	
	Avion	1,00	6 225,00 €	20,00	6 225,00 €	
	Revêtement de sol	1,00		20,00		
	Tourne-vis	1,00		20,00		
	Piscine	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00		20,00		
	Surface vitrée	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00	1 000,00 €	20,00	1 000,00 €	
	R3	1,00	50,00 €	5,00	50,00 €	
	M3	1,00		5,00		
	Portes coulissantes	1,00	500,00 €	20,00	500,00 €	
	Toiture isolante	1,00	1 000,00 €	20,00	1 000,00 €	
	M2	1,00	10,00 €	10,00	10,00 €	
	Avion	1,00	6 225,00 €	20,00	6 225,00 €	
	Revêtement de sol	1,00		20,00		
	Tourne-vis	1,00		20,00		
	Piscine	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00		20,00		
	Surface vitrée	1,00		20,00		
	Installation électrique	1,00	800,00 €	20,00	800,00 €	
	M2	1,00	10,00 €	10,00	10,00 €	
	Installation électrique	1,00	800,00 €	20,00	800,00 €	
	Texte libre sans intérêt					
	Blablabla					
	Blablabla					
	Test pour KP					

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance, et dans l'absence de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession des produits ou marchandises, nos frais, risques et charges.

Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement)

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévu en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	M1	1,00	50,00 €	5,00	50,00 €	
	Revêtement de sol	1,00	500,00 €	20,00	500,00 €	
	Piscine	1,00	4 000,00 €	20,00	4 000,00 €	
	Avion	1,00	6 225,00 €	20,00	6 225,00 €	
	Revêtement de sol	1,00		20,00		
	Tourne-vis	1,00		20,00		
	Piscine	1,00		20,00		
	Toiture isolante	1,00		20,00		
	Portes coulissantes	1,00		20,00		
	Surface vitrée	1,00		20,00		

Bon pour Accord

Conditions de paiement :
 • 100,00% soit 179485,50 € : Paiement comptant.

Taux TVA	Montant HT	Valeur TVA	Total HT	141 330,00 €
			TVA	38 155,50 €
			Total TTC	179 485,50 €
20 %	140 600,00 €	28 120,00 €		
5 %	150,00 €	7,50 €		
10 %	30,00 €	3,00 €		
2000 %	500,00 €	10 000,00 €		
50 %	50,00 €	25,00 €		

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention express, nous nous réservons la faculté, sans forme de réprobation, de prendre possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement). Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévu en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

